

Barème Honoraires de Location Habitation, Mixte et Meublée

Plafonds locataire 2026 : zone non tendue 8,07 €/m² TTC ; zone tendue 10,09 €/m² TTC ; zone très tendue 12,10 €/m² TTC. État des lieux : plafond légal 3,03 €/m² TTC.

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	5 % TTC du loyer annuel hors charges, dans la limite du plafond applicable à la zone
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	Mandat de gestion : 2,50 €/m ² TTC Mandat simple de location : 3 €/m ² TTC
Avenant au bail à la charge du demandeur	150 € TTC
Location de garage : établissement du contrat, états des lieux	200 € TTC

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires d'entremise et de négociation	300 € TTC
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	5 % TTC du loyer annuel hors charges
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	Mandat de gestion : 2,50 €/m ² TTC Mandat simple de location : 3 €/m ² TTC
Avenant au bail à la charge du demandeur	150 € TTC

(1) Pour les locations nues ou meublées soumises à la loi du 6 juillet 1989, les honoraires de visite, de constitution du dossier, de rédaction du bail et d'état des lieux sont partagés entre le locataire et le bailleur. La part TTC imputée au locataire ne peut excéder celle imputée au bailleur et reste limitée aux plafonds réglementaires applicables.

Honoraires location – Bail Code Civil

Prestations	Honoraires	À la charge de
Mise en location, rédaction du bail et état des lieux	Forfait de 500 € TTC	Preneur, sauf convention écrite contraire

Honoraires location – Baux commerciaux et professionnels

Prestations	Honoraires	À la charge de
Mise en location et négociation	15 % HT, soit 18 % TTC, du loyer annuel HT hors charges	Preneur, sauf convention écrite contraire
Rédaction du bail commercial ou professionnel	500 € HT, soit 600 € TTC	Preneur, sauf convention écrite contraire
État des lieux	2,50 € HT/m ² , soit 3 € TTC/m ² - minimum 300 € TTC	Preneur, sauf convention écrite contraire

Barème Honoraires de Gestion locative

Pack Confiance : 8.4 % TTC des sommes encaissées*

Pack Référence : 9.6 % TTC des sommes encaissées*

Pack Excellence : 10.8 % TTC des sommes encaissées*

*Le détail de chaque pack est disponible en agence